



Commission Environnement

Rapport de commission : « Pollinisateurs sauvages »

Membres présents : Rachel Bourquin Guidi, René Gisiger (Pdt), Stéphane Hilty, Josiane Chaignat, Ivan Martignoni, Christian Cheyroux, Anouk Bellaoud Meylan

Déléguée du CA : Prisca Wasem

Dates de séances : 2021-09-29, 2022-02-01, 2022-04-05, 2022-06-07, 2022-08-30

Mandat :

A l'unanimité, les membres de la commission environnement proposent que la commune devienne un lieu de survie pérenne et de référence des pollinisateurs sauvages par le projet suivant.

Introduction

De récentes études montrent que les pollinisateurs sauvages jouent un rôle déterminant dans la pollinisation des plantes sauvages et des cultures. Au cours des 30 dernières années, la présence et la diversité de ces espèces ont considérablement diminué en raison de la dégradation de leurs ressources alimentaires et de leurs habitats de nidification.

Ces pollinisateurs/abeilles sauvages englobent en Suisse près de 600 espèces. Elles assurent ainsi un rôle de premier plan pour notre écosystème. Plus de 80 % des plantes à fleurs dépendent de ces abeilles sauvages ; les abeilles domestiques n'assurant que 15 % de la pollinisation. Ainsi, les abeilles sauvages garantissent le rendement de près de 75 % des cultures agricoles, soit une rente de 265 milliards de dollars par an au niveau mondial.

La forte réduction des ressources alimentaires et des sites de nidification ainsi que la fragmentation croissante de l'habitat et l'usage répandu d'insecticides ont entraîné une forte réduction du nombre et de la diversité spécifique des abeilles sauvages. Mais nous pouvons agir pour reconstruire des lieux de vie pour elles et cela directement dans notre commune.

Pour enrayer le déclin des populations de pollinisateurs sauvages, il faut accroître les zones riches en fleurs ainsi que favoriser la mise en place de structures de nidification spécifiques en créant une véritable oasis pour pollinisateurs sauvages dans notre commune : c'est l'enjeu de ce projet que nous vous proposons.

1. Résultat à atteindre :

- 1.1. Ressources en alimentation : Pérenniser un réseau de zones riches en fleurs sur les terrains publics couvrant la commune.
- 1.2. Sites de nidifications : Installer des sites de nidification sur le terrain public couvrant la commune.
- 1.3. Connaissances : Sensibiliser les enfants aux pollinisateurs sauvages.

2. Durée :

4 ans.

3. Principales actions

Le projet sera déployé en 3 axes d'actions : Sensibiliser/Animer – Préserver – Restaurer.

Thèmes	Objet	Actions
Améliorer les ressources en alimentation	- Haies, spirales mellifères - Prairies, bandes, massifs, jardins, balcons fleuris	Implantation selon scénario de « printemps d'abeilles »



Commission Environnement

Rapport de commission : « Pollinisateurs sauvages »

Thèmes	Objet	Actions
	<ul style="list-style-type: none"> - Intercultures mellifères - Zones non tondue - Fauche tardive - Gestion différenciée des terrains communaux 	
Préserver, restaurer les sites de nidifications	<ul style="list-style-type: none"> - Hôtel, nichoirs, - murs en pierre sèche - spirale - zone rudérale 	Implantation selon scénario de « printemps d'abeilles »
Information, sensibilisation, éveil d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants, adolescents - Habitant-e-s - Professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Observation - Construction - Chantiers participatifs - Parcours d'information - Publications communales - Conférences - Page web commune

4. Planning et Budget

Phases	Budget
2022 : phasage, budget,	
2023 : Cimetière & Verger, propriétaires, habitant-e-s de la commune	25'650
2024 : Ecole, professionnels, propriétaires, habitant-e-s de la commune	18'650
2025 : Quédan, Certoux, propriétaires, habitant-e-s de la commune	22'400
Total	66'700

5. Remarques :

- « [Printemps d'abeille](#) » est notre partenaire pour la concrétisation de ce projet sur le terrain.
- Les dates et projets peuvent être adaptées en fonction des possibilités.
- Le CA conduit le projet.
- Le CA établit un plan d'incitation des propriétaires : information, valorisation, communication
- L'école se voit proposer d'intégrer la sensibilisation des élèves aux pollinisateurs sauvages.
- Le planning et le budget pourront varier en fonction de l'avancée des projets et de leurs faisabilités.
- Le budget sera réévalué chaque année.
- Les conseillères et conseillers pourront aussi proposer du contenu pour la page 'Pollinisateurs sauvages' qui aura été créée sur le site de la commune.

Perly-Certoux, le 31.8.2022
 Pour la commission Environnement
 René Gisiger